

Avertissement « Forte chaleur et pics d'Ozone »

vendredi 21 juin 2019 à 12h30

Destinataires: Communes

Prévisions de température

Selon les prévisions de l'IRM, la somme des différences entre les températures maximales pour les 5 jours à venir et le seuil de 25°C est supérieure à 17°C. La température maximale prévue pour le dimanche 23 juin à Uccle est de 28°C. Début de semaine prochaine les températures augmenteront encore avec des maximum qui pourraient atteindre 34°C mercredi

Observations et prévisions ozone

Les conditions météorologiques, températures élevées et ensoleillement important, combinées à la pollution de l'air, entraîneront une augmentation des concentrations d'ozone. Actuellement il est difficile d'évaluer précisément cette augmentation ou de prévoir si les seuils d'information EU, 180 µg/m³ sera dépassé ou non. Si un dépassement du seuil européen était prévu ou observé dans les prochains jours, un bulletin spécifique sera diffusé.

À partir du vendredi 21 juin 2019, la phase d'avertissement du plan forte chaleur et pics d'ozone est activée.

La vigilance des responsables de services ou d'établissements sur le territoire de votre commune est primordiale.

Les recommandations suivantes sont applicables à toute la population et, en particulier aux personnes fragilisées :

- boire plus que d'habitude, de préférence de l'eau ;
- éviter les boissons alcoolisées et les boissons fortement sucrées ;
- prendre soin des bébés, des jeunes enfants et des personnes nécessitant des soins, en les hydratant suffisamment ;
- rester à l'intérieur, spécialement pour les personnes souffrant de problèmes respiratoires ou cardiovasculaires ;
- rester dans des endroits frais et se rafraîchir régulièrement ;
- rester au calme et éviter les activités physiques importantes ;
- se protéger du soleil en utilisant une protection solaire et en mettant un chapeau ;
- fermer les volets et les rideaux durant la journée et aérer l'habitat durant la nuit ;
- en cas de coup de chaleur ou de fatigue, de problème respiratoire, contactez un médecin

Tous les détails figurent sur le site <http://sante.wallonie.be/?q=plan-wallon-forte-chaleur-pics-ozone/recommandations>

DIFFUSION RESTREINTE

Il est recommandé aux Bourgmestres de s'assurer que les organisateurs d'événements de masse, quelle qu'en soit la taille, ont bien pris les mesures suivantes :

- informer les participants des risques pour la santé et des mesures de protection ;
- fournir suffisamment d'eau potable fraîche ;
- organiser suffisamment d'espaces ombragés et frais ;
- décourager l'usage d'alcool et de drogues ;
- prendre des mesures pour les personnes et les spectateurs dans les files d'attente ;
- adapter la nourriture et surveiller la chaîne alimentaire ;
- veiller à l'hygiène dans les toilettes publiques ;
- évaluer les besoins en matière d'augmentation des postes d'urgence.

Pour l'instant, il n'est pas recommandé d'annuler les événements prévus.

Pour les camps de vacances, les responsables veilleront spécialement

- à l'hydratation régulière des jeunes dont ils ont la responsabilité,
- à éviter l'exposition en plein soleil aux heures les plus chaudes,
- à éviter la pratique d'activités physiques intenses.

Autres liens utiles pour des informations plus détaillées :

- Conseils pour la protection de la santé lors de vagues de chaleur (SPF Santé):
https://www.belgium.be/fr/sante/risques_pour_la_sante/risques_climatiques/zone_et_chaleur
- Prévisions météorologiques de l'IRM: www.meteo.be
- Agence Wallonne de l'Air et du Climat:
<http://www.awac.be/index.php/thematiques/politiques-actions/plan-pace>

DIFFUSION RESTREINTE